

Québec, le 22 novembre 2001

Monsieur Fernand Lirette
Préfet de la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
7, rue de la Polyvalente
C.P. 307
Gracefield, Québec
G0X 1W0

Monsieur Lirette,

Suite aux audiences publiques tenues les 12 et 13 novembre derniers concernant le *projet de construction de la centrale hydroélectrique Mercier à Grand-Remous par Hydro-Québec*, la commission aimerait obtenir certains renseignements de votre part.

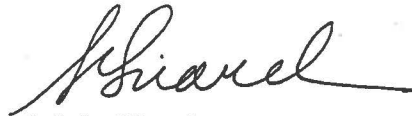
Dans un premier temps, la commission aimerait savoir si le second *Projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR)* a été adopté. Si oui, la commission apprécierait que vous déposiez l'extrait se rapportant à la zone des travaux envisagés. Est-ce que le projet proposé par Hydro-Québec est en concordance avec le projet de corridor récréatif le long de la rivière Gatineau ?

Dans un deuxième temps, la commission aimerait savoir s'il existe une entente entre la MRC et Hydro-Québec concernant l'attribution d'un fond de compensation destiné aux initiatives locales. Est-ce que des projets ont été initiés dans le cadre de ce fond ? Un partenariat a-t-il été envisagé ?

À titre de maire, la commission aimerait vous demander si la portion du Chemin du Barrage-Mercier située à l'intérieur des limites de la municipalité de Montcerf-Lytton est municipalisée. Quels sont les règlements municipaux concernant la circulation des véhicules lourds sur ce chemin ainsi que sur la route 117 ? La commission aimerait que vous déposiez ces règlements. La municipalité de Montcerf-Lytton a-t-elle conclu une entente avec Hydro-Québec concernant la remise à neuf du Chemin du Barrage-Mercier suite à une détérioration causée par les travaux envisagés ?

La commission aimerait également savoir si le projet d'Hydro-Québec est en conformité avec le zonage ? Enfin, est-ce que la municipalité est dotée de règlements sur les nuisances ? S'il y a lieu, la commission apprécierait que vous déposiez la résolution et les règlements sur les nuisances.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Sylvie Girard,
Présidente de commission